

PAR COURRIEL

Québec, le 27 juin 2018

Monsieur Jean Rainville
Métaux BlackRock Inc.
375, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1N4

**Objet : Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en
ferrovanadium à Ville de Saguenay
Questions complémentaires du 27 juin 2018 (n^{os} 1 à 18)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le **3 juillet** 2018 compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Caroline Cloutier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Question 1 Dans le résumé de l'étude d'impact, vous indiquez que votre usine aurait une durée de vie d'un « minimum de 30 ans » (PR6, p. 2) et dans le volume principal, vous mentionnez une durée de vie « d'une cinquantaine d'années environ (PR3.1, p 8-4 et 8-5).

Veillez préciser pendant combien de temps vous comptez exploiter l'usine.

Question 2 Vous mentionnez « [avoir] tenu compte des préoccupations soulevées [par les personnes et organisations consultées] pour améliorer [votre] projet » (PR3.1, p. 4-21).

La commission souhaite obtenir la liste des changements apportés à votre projet à la suite des consultations effectuées auprès du public, y compris les communautés autochtones.

Question 3 L'estimation des émissions de gaz à effet de serre (GES) associés à votre projet d'usine ne tient pas compte de la phase d'aménagement et de construction. En outre, elle exclut certaines sources de GES (sources mobiles, émissions fugitives de réfrigérants, carburant de transport de matériel) et elle se limite au dioxyde de carbone, au méthane et à l'oxyde nitreux (PR6, p. 17).

La commission souhaite obtenir de votre part une estimation des GES émis en phase de construction.

Par ailleurs, expliquez pourquoi vous avez circonscrit votre évaluation au dioxyde de carbone, au méthane et à l'oxyde nitreux.

Question 4 Au tableau 8 de la page 8 de l'annexe H du document PR3.4, on peut lire que vous estimez les émissions de GES annuelles attribuables au projet d'usine à environ 356 000 t en équivalent CO2 pour la « période 4-20 ans ».

Veillez fournir une estimation des émissions de GES annuelles attribuables à votre projet d'usine pour chaque année d'exploitation prévue.

Par ailleurs, de quelle manière comptez-vous vous conformer à vos obligations relatives au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE) : en réduisant graduellement vos émissions ou en achetant des droits d'émission?

Si vous prévoyez réduire graduellement vos émissions, anticipez-vous des réductions suffisantes pour vendre des droits d'émission? Le cas échéant, sur quel horizon temporel?

Question 5 La commission souhaite obtenir des tableaux listant les différents emplois directs que créeraient, d'une part, l'aménagement de l'usine et, d'autre part, son exploitation. Veillez préciser, pour chaque catégorie d'emploi, le nombre de personnes qui seraient embauchées, la durée moyenne de cette embauche et le niveau moyen de salaire annuel.

Question 6 Vous avez indiqué en audience publique n'avoir reçu aucune subvention et que le financement public de votre projet était à ce jour uniquement sous forme de prises de participation.

Veillez préciser si vous avez également reçu des prêts d'une entité publique.

La commission souhaite obtenir un tableau précisant les montants que vous avez reçus à ce jour en prises de participation ou que vous attendez (lettre d'intention) pour chaque entité publique concernée, peu importe de quel pallier de gouvernement elle relève.

Question 7 Vous mentionnez que l'une des raisons pour lesquelles vous avez retenu Saguenay pour l'emplacement de votre projet est l'accès à des « avantages fiscaux » (PR6, p. 3).

Veillez préciser lesquels.

Question 8 Expliquer comment l'arrimage du plan de mesures d'urgence de l'initiateur, notamment quant aux risques technologiques, se fera avec les plans de mesures d'urgence de Port Saguenay et de la Ville de Saguenay.

Question 9 L'usine cryogénique ne fait pas partie de votre projet. Pourtant, elle serait localisée tout près de l'usine, sur des lots (5 646 311 ou 4 242 207) que vous comptez louer à l'Administration portuaire de Saguenay (PR6, p. 2).

Est-ce que Métaux BlackRock louera les terrains sur lesquels serait implantée l'usine cryogénique ? Est-ce que l'usine cryogénique fournirait du gaz liquéfié à d'autres clients que Métaux BlackRock ? Avez-vous envisagé être propriétaire et opérateur de l'usine cryogénique ? Veillez préciser les raisons qui vous ont incité à ne pas être propriétaire et opérateur de l'usine cryogénique.

Question 10 Vous mentionnez dans l'étude d'impact que la zone d'implantation du projet possède l'espace suffisant pour une éventuelle expansion de l'usine (PR3.1, p. 1-6).

Veillez donner plus de détails sur les développements potentiels du projet et indiquer les zones envisagées pour une telle expansion.

Question 11 Il est écrit dans l'étude d'impact que, durant la construction, le déboisement, la préparation du terrain et l'aménagement des accès pourraient favoriser l'érosion des sols ou accroître l'instabilité des pentes. Vous mentionnez prévoir plusieurs mesures d'atténuation pour prévenir ce risque, comme la reprise naturelle rapide de la végétation (PR6, p. 30).

Comme la reprise de la végétation prend un certain temps avant d'être efficace, avez-vous d'autres exemples de mesures d'atténuation pour préserver la stabilité des pentes durant la construction ?

Question 12 Les eaux pluviales seraient captées par les fossés périphériques placés au pourtour des installations et envoyées dans le bassin de sédimentation avant leur rejet dans l'environnement (PR3.1, p.3-22).

De quelle façon assurerez-vous l'étanchéité du fond du bassin de sédimentation (membrane, couche d'argile, etc.) ? Quels débits de percolation sont envisagés pour le fond du bassin à ce stade-ci de l'avancement des travaux ?

Veillez préciser les installations requises pour acheminer l'eau entre le bassin de sédimentation et le point de rejet des effluents aux endroits ciblés (fossés, conduites, ponceaux, déversoirs, etc.)

Question 13 La commission souhaite obtenir un plan complet de l'emplacement du projet comprenant :

- les installations projetées,
- les fossés de collecte des eaux pluviales,
- les ponceaux existants et à venir,
- les points de rejet des eaux traitées,
- les aménagements connexes (voie ferrée, route et chemins d'accès, ligne d'Hydro-Québec, conduites de gaz, usine cryogénique),
- les limites et numéros de lots,
- les zones de déblais et de remblais,
- les forages PO-01, PO-02 et PO-03,
- les ruisseaux BR-01, BR-02 et BR-05 et
- les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain.

Il est probable que la personne en charge de l'infographie au BAPE vous contacte ultérieurement pour préciser les besoins en cartographie de la commission pour son rapport.

Question 14 Concernant la zone de sécurité aérienne dans le secteur de l'aéroport de Bagotville :

Est-ce que les vérifications de sécurité pour la présence de la cheminée et de la tour de refroidissement prévues ont été faites auprès de NavCanada ?

Question 15 Au tableau R.5 du document PR5.3, la capacité mentionnée pour la chaudière SA08 semble erronée (1 687 635 MW).

Veillez donner la puissance de cette chaudière. En prenant un facteur d'équivalence de 10 kWh/m³ de gaz naturel, les consommations volumiques des appareils de combustion S9, S12 à S14 et S19 à S22 présentées en page 9 correspondent respectivement à 12 MW, 0,64 MW et 0,64 MW. Au tableau R.5 les capacités de ces appareils sont de 46 MW (S9), 11 MW (S12, S13 et S14) et 11 MW (S19 à S22).

Veillez expliquer ces écarts de puissance. Le cas échéant présenter la capacité et la consommation volumique corrigées de chacun des équipements de combustion et, s'il y a lieu, indiquer si les taux d'émission de matières particulaire (PMT), de monoxyde de carbone (CO) et d'oxydes d'azote (NOX) présentés en page 10 doivent être modifiés.

Question 16 En page 8 du PR3.4, annexe H, vous mentionnez que durant l'exploitation, les émissions (directes) de GES seraient en moyenne d'environ 87,8 Kt CO₂eq/an, ce qui représenterait 3,1 % des émissions du secteur industriel au Québec (25 MtCO₂eq). Veuillez expliquer comment ces chiffres ont été obtenus par rapport aux émissions directes totales du projet présentées en page 7 (355,7 Kt CO₂eq/an).

Question 17 Pour chacun des procédés mentionnés au tableau 3 du PR3.4, annexe H, veuillez donner la liste des appareils de combustion de gaz naturel, leur numéro d'identification, leur consommation d'énergie annuelle (GJ) et leur consommation volumique horaire (m³/h).

Veuillez intégrer les informations précédentes sur le diagramme d'écoulement présenté à l'annexe R-5b du document PR5.3.

Question 18 En audience vous avez mentionné qu'une entente de vente devait être conclue d'ici quelques jours avec un partenaire européen? Pouvez-vous décrire les éléments principaux de cette entente et confirmez qu'elle a été conclue?